

COMMUNE DE BREAU DELIBERATION

Séance du 12 Avril 2023

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9

Date de convocation :	06 Avril 2023
Date d'affichage :	06 Avril 2023

OBJET DE LA DELIBERATION

2023 -21 : affectation du résultat budget COMMUNE

L'an deux mille vingt-trois, le **12 AVRIL** à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de M. THIBAUD Alain (Maire).

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

THIBAUD ALAIN, COLLET GILLES, TREBUCHET ARNAUD, LEGRAND OLIVIER, FERANDIS MYLENE, GRAS ANITA, LESCURE MAGALI, VARIN ROMAIN, DELEVILLE KARYNE

Etaient absents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

LAPRADE DANIEL, PASQUIER LAETTITA

M. COLLET GILLES A ETE NOMME SECRETAIRE DE SEANCE

Vu la délibération approuvant le compte administratif de l'exercice 2022
Considérant qu'il convient de procéder à l'affectation du résultat pour l'exercice 2022
Après en avoir délibéré,
CONSTATE le solde des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2022
Le Conseil Municipal,
Avec 9 voix pour,
0 voix contre,
0 Abstention,

DECIDE que le résultat excédentaire de la section fonctionnement pour **165 791.31€** est affecté en totalité au chapitre 002 en recette de fonctionnement.

DECIDE que le résultat excédentaire de la section investissement pour **173 817.81€** est affecté en totalité au chapitre 001 en recette d'investissement

Ont signé les membres présents
Pour extrait certifié conforme au registre
Bréau, le 13 Avril 2023

Le Maire

Envoyé en préfecture le 21/04/2023
Reçu en préfecture le 21/04/2023
Publié le
ID : 077-217700525-20230421-2023_21-DE

